

Introduction




Manifestation à Paris, le 18 octobre 2020

Source : site de France Info : https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/antiterrorisme/hommage-a-samuelpaty-des-enseignants-emus-qui-sinterrogent_4146963.html



★
© Brandon Bell / Getty Images

 Liberté d'expression

ACTUALITÉ

ÉTATS-UNIS : DES MANIFESTATIONS MENACÉES ET SANS PROTECTION

Face à la hausse inédite de l'instabilité politique et des violences aux Etats-Unis, nous demandons à tous les niveaux des autorités de réformer les politiques et les pratiques de leurs forces de police pour :

- Protéger les manifestants pacifiques de toute violence et menace de violence, en prenant des mesures préventives et en intervenant en cas d'incident
- Faciliter l'exercice de la liberté de réunion pacifique
- Différencier les acteurs violents des acteurs non-violents en évitant notamment de disperser des rassemblements majoritairement pacifiques

Les tensions lors des manifestations contre le racisme aux Etats-Unis en 2020

Source : site de l'ONG Amnesty International : <https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/etats-unis-des-manifestations-menacees-et-sans-protection>

La liberté d'expression

1 - La liberté d'expression : une liberté fondamentale

- *La liberté d'expression : une idée, une valeur, un principe*
- *Une liberté individuelle et collective, articulée à d'autres libertés*
- *Aujourd'hui, en France, que dit la loi ?*

2 - La conquête progressive de la liberté d'expression

- *Des Lumières jusqu'à nos jours : une valeur qui s'affirme*
- *Une liberté défendue à l'échelle nationale, européenne et mondiale*
- *La liberté d'expression, une conquête progressive : l'exemple du droit de blasphème en France*

3 - Quels médias pour la liberté d'expression ?

- *La liberté de la presse : la liberté d'expression en action*
- *Le dessin de presse : une illustration de la liberté d'expression*
- *La liberté d'expression au défi des réseaux sociaux*

4 - La liberté d'expression dans le monde

- *La situation de la presse et des journalistes dans le monde : un indicateur de liberté*
- *Dictatures et démocraties : résistances et vigilances*

1 - La liberté d'expression : une liberté fondamentale



Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 1789

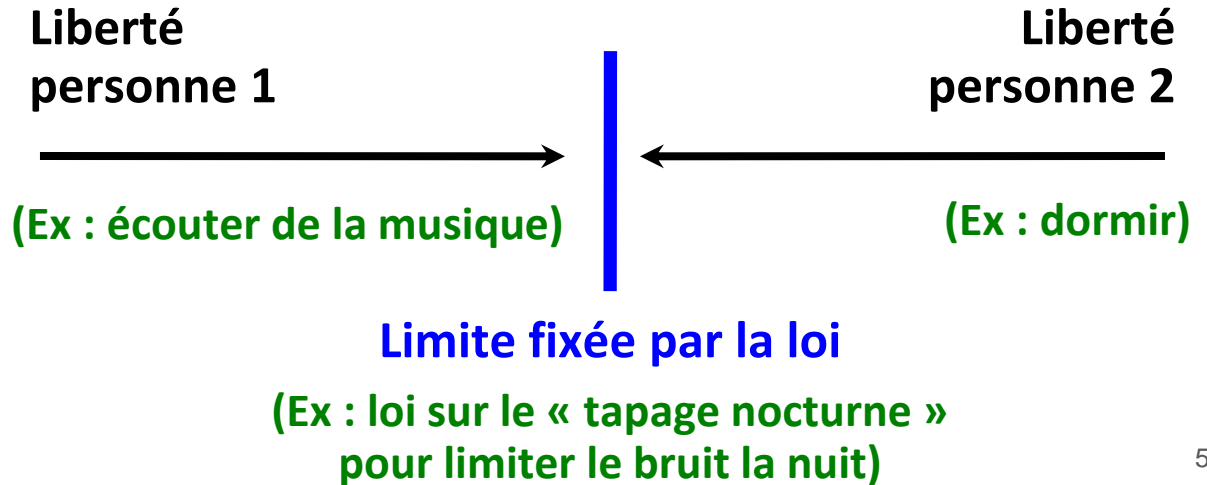
Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.



Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.



- **Une liberté à la fois individuelle et collective**

Liberté de conscience / pensée



<https://www.kissclipart.com/thinking-83x0m4/download-clipart.html>

Liberté de la presse

Loi du 29 juillet sur la liberté de la presse : « L'imprimerie et la librairie sont libres. » (art.1), « Tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable... » (art.5)



<https://histoire-image.org/fr/etudes/age-presse>

Libertés d'association / de réunion



<https://www.gouvernement.fr/partage/8759-la-loi-relative-au-contrat-d-association-est-adoptee>
<https://pixabay.com/fr/photos/les-gens-de-discussion-r%C3%A9union-5069845/>

Liberté de manifestation



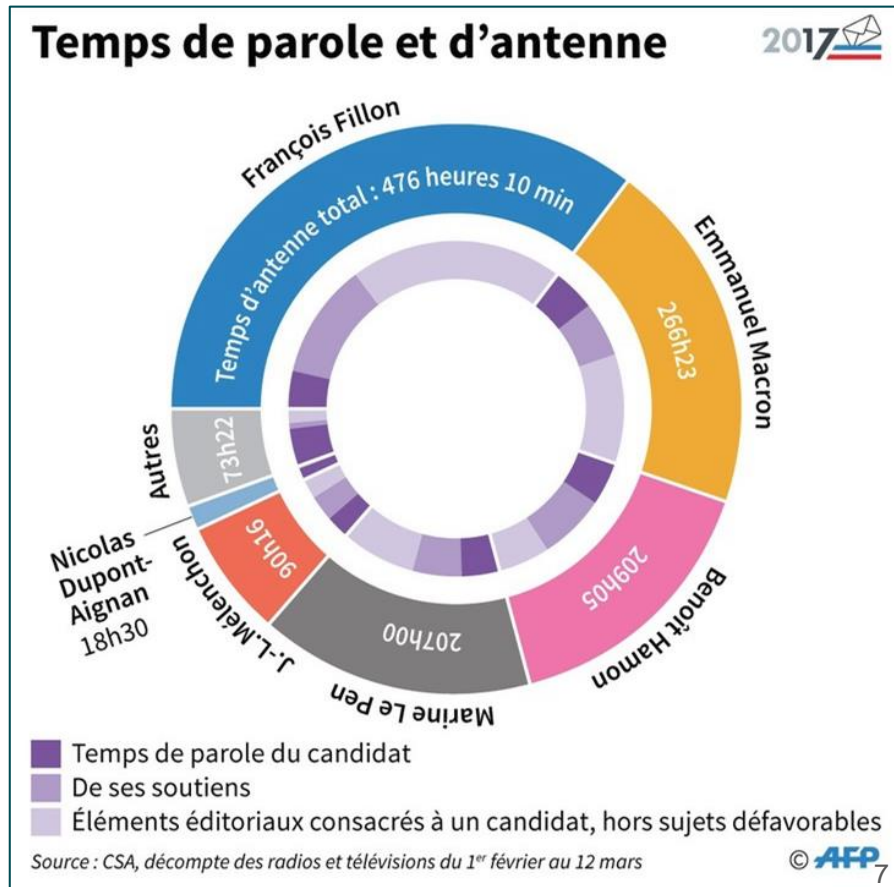
Manifestation de soutien à Charlie Hebdo, 5 janvier 2018 (Liberation.fr)

https://www.liberation.fr/france/2018/01/05/je-suis-charlie-de-consensuel-a-conflictuel_1620694

- Une liberté individuelle et collective, articulée à d'autres libertés

The screenshot shows the website of the Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA). At the top, there is a navigation bar with icons for 'INFORMER', 'PROTÉGER', 'RÉGULER', 'MES SERVICES', and 'RECHERCHE'. Below this is a breadcrumb trail: 'ACCUEIL | Protéger | Garantie des droits et libertés | Protéger le pluralisme politique | Pendant une élection'. The main heading is 'Pendant une élection'. On the right, there is a 'SOMMAIRE' (Table of Contents) with a blue bar under 'Pendant une élection'. Below the table of contents, there are social media sharing icons for Facebook, Twitter, and LinkedIn, and a link to 'Envoyer par courriel'. The main text area contains two paragraphs: 'Le 4 janvier 2011, le CSA a fixé un cadre applicable au traitement de l'actualité électorale à la radio et à la télévision concernant l'accès à l'antenne des personnalités politiques.' and 'Ces dispositions générales sont précisées à l'occasion de chaque campagne électorale par une recommandation complémentaire du CSA. Il s'agit d'un texte qui détermine certaines règles particulières pour l'élection considérée. La recommandation complémentaire dresse également la liste des éditeurs tenus de transmettre chaque semaine au CSA leurs relevés de temps de parole.'

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel : une instance chargée de surveiller le respect du pluralisme dans les médias



- **Aujourd'hui, en France, que dit la loi ?**

Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse

Article 1er. L'imprimerie et la librairie sont libres.

Article 5. Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement (...).



Infographie proposée sur le site du gouvernement

Source : <https://www.gouvernement.fr/partage/3738-la-liberte-d-expression>

An infographic with a light grey background. At the top, a blue banner with white text reads 'Sur les réseaux sociaux aussi'. Below it, the text 'L'injure est un délit : 12 000€ d'amende' is written in large, bold, blue letters. To the right, a red banner with white text reads '45 000€' and '1 an d'emprisonnement'. Below the main text, there is a line of smaller text: 'Injure à raison de l'origine, de l'ethnie, de la nation, la race, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, ou le handicap de la personne'. At the bottom, there is a line of text: 'Art. 23 Art. 29 al. 2 Art. 33 de la loi 1881 sur la liberté de la presse.' In the bottom left corner, there is a logo for 'POLICE NATIONALE' with a red and white shield. In the bottom right corner, there are social media icons for Instagram, Twitter, and Facebook, followed by the text '@PoliceNationale'.

Message de rappel de la loi sur le compte twitter de la police nationale 8

Les limites posées par la loi à la liberté d'expression

- **Injures (paroles blessantes, insultes)**
- **Diffamation / calomnie**
- **Incitation à la haine ou à la violence** : « *en raison de l'origine des personnes, de leur appartenance ou non-appartenance à une ethnie, une nation, une race, une religion déterminée* » ou « *en raison de leur sexe, de leur orientation ou identité sexuelle ou de leur handicap* »
- **(racisme, homophobie, sexisme, antisémitisme...)**
- **Apologie de crimes contre l'humanité (loi Gayssot 1990)**
- **Apologie du terrorisme et provocation directe au terrorisme (loi de 2014)**

Des institutions chargées de défendre le respect de la liberté d'expression



Liberté d'expression

La liberté d'expression est définie par la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 qui dispose que « *tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.* ».

La liberté d'expression est aussi définie et protégée par l'article 10 de la *Convention européenne des droits de l'homme*, elle constitue l'un des fondements essentiels d'une société démocratique. La CNCDH est-elle fondamentalement préoccupée par la sauvegarde, et au besoin par l'extension, de l'espace public de libre discussion qui est consubstantiel à la démocratie et à l'État de droit.

Le Conseil constitutionnel a réaffirmé en 1994 que la liberté d'expression était une " *liberté fondamentale d'autant plus précieuse que son existence est une des garanties essentielles du respect des autres droits et libertés.*"

Il s'agit tout à la fois d'une liberté individuelle et d'une liberté collective. Pourtant, cette liberté reste fragile, voire menacée et en la matière, aucun pays n'est à l'abri de critiques. Le climat sécuritaire notamment.



La loi Avia contre la haine en ligne largement retoquée par le Conseil constitutionnel

Les obligations pesant sur les réseaux sociaux de retirer en vingt-quatre heures les contenus illégaux n'ont pas été jugées compatibles avec la liberté d'expression.

Par Martin Untersinger et Alexandre Piquard - Publié le 18 juin 2020 à 16h15 - Mis à jour le 20 juin 2020 à 07h26



QUENTIN HUGON / LE MONDE

Source : *Le Monde*, 18 juin 2020



COMMUNIQUÉ
18 juin 2020

Décision n° 2020-801 DC du 18 juin 2020 - Communiqué de presse

Loi visant à lutter contre les contenus haineux sur internet

[Non conformité partielle]



Décision n° 2020-801 DC

Communiqué de
presse

Tout en réaffirmant que la Constitution permet au législateur de réprimer les abus de la liberté d'expression et de communication, le Conseil constitutionnel censure des dispositions portant à cette liberté des atteintes qui ne sont pas adaptées, nécessaires et proportionnées

Source : site du Conseil constitutionnel : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/>

2 - La conquête progressive de la liberté d'expression

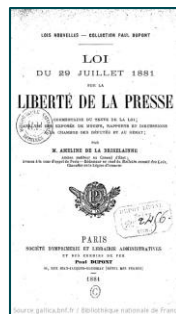
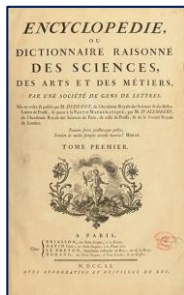
XVIII^e siècle :
Diffusion
idées des
Lumières

1789
Révolution française
Déclaration des DHC

1848 : 2^e République
Suffrage universel, Abolition
esclavage, liberté de la presse

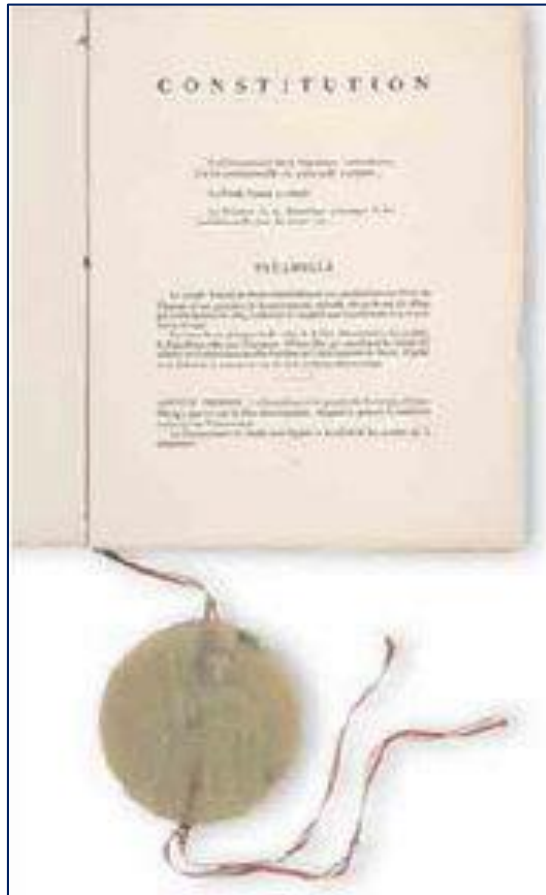
1881 : loi sur
la liberté de
la presse

4 octobre 1958 :
Constitution de la
Ve République



Des Lumières jusqu'à nos jours : une valeur qui s'affirme

- *Un cadre national, européen et mondial*



Constitution de la Ve République - 1958

Préambule

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946 .

Constitution de la V.e
République de 1958

- *Une liberté défendue à l'échelle nationale, européenne et mondiale*

Article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme (4 novembre 1950)

« 1. Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. Le présent article n'empêche pas les États de soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisations.

2. L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire. »

Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)

Article 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.



Eleanor Roosevelt lisant la déclaration universelle des Droits de l'Homme en 1948.

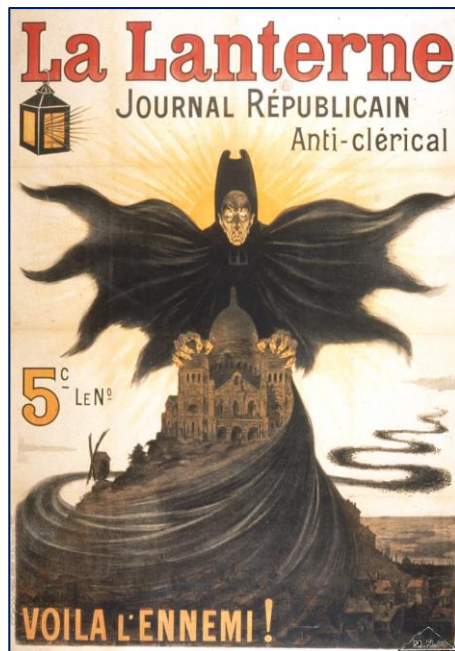
Source : onu.org

- *La liberté d'expression, une conquête progressive : l'exemple du droit de blasphème*



Plaque commémorative du monument en hommage au Chevalier de la Barre

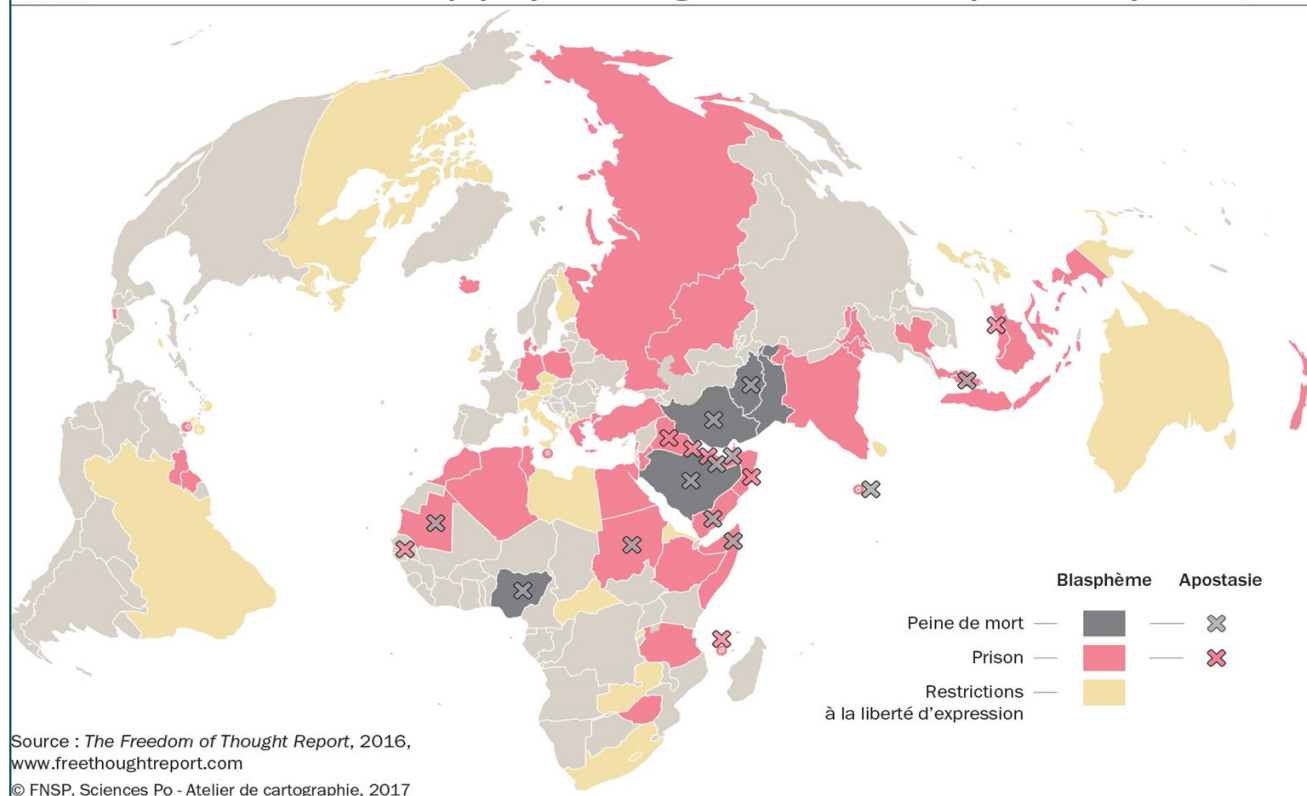
DDHC / Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.



Couverture de la revue française anticléricale *La Lanterne*, avril 1902.

Source : <https://histoire-image.org/fr/etudes/mouvement-anticlerical-veille-1905>

FIG. 32 Peines encourues dans les pays ayant une législation contre le blasphème et l'apostasie, 2016



Courrier international

RECONFINEMENT LA FRANCE ET L'ISLAMISME PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE MANIFESTATIONS EN ITALIE

Blasphème. Au Pakistan, Junaid Hafeez condamné à la pendaison

ASIE | PAKISTAN | COURRIER INTERNATIONAL - PARIS
 Publiée le 30/12/2019 - 12:48

Un an après l'acquiescement de la chrétienne Asia Bibi, l'universitaire et auteur écope de la peine de mort pour avoir dénigré Mahomet sur Facebook, en 2013.

Condamnation du professeur Junaid Hafeez pour blasphème au Pakistan

3 - Quels médias pour la liberté d'expression ?



Liberté de la presse, période révolutionnaire, estampe. Paris, musée Carnavalet. © Musée Carnavalet/Roger-Viollet



Dessin de Deligne paru le 7 janvier 2013 dans l'hebdomadaire *La Croix*.

- La liberté de la presse : la liberté d'expression en action



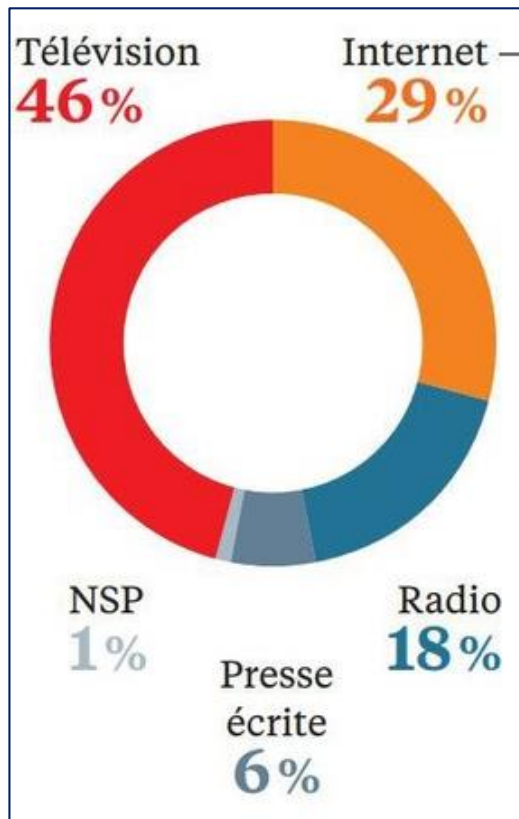
Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse

Article 1er. L'imprimerie et la librairie sont libres.

Article 5. Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement (...).

Une du *Grelot*, 10 mars 1872.

La liberté de la presse et l'opinion publique : débats et pluralisme



Les sources d'information des Français.
Source : *La Croix*, 24 janvier 2019.



Les Unes de deux magazines au moment des débats sur le mariage pour tou.te.s

L'intérêt porté à l'actualité et l'indépendance des journalistes

Est-ce que vous suivez les nouvelles données par les moyens d'information (presse, radio, télévision, Internet) avec :

un grand intérêt

67% (+5)

un faible intérêt

33% (-5)

Croyez-vous que les journalistes sont indépendants, c'est-à-dire qu'ils résistent aux :

pressions des partis politiques et du pouvoir

Oui
24%
(=)

Non
69%
(+1)

NSP
7%
(-1)

pressions de l'argent

Oui
26%
(+2)

Non
62%
(=)

NSP
12%
(-2)


VISACTU pour LA CROIX



Les manifestations des gilets jaunes et le rejet des médias


Source : Le Monde, 16 janvier 2020

Le dessin de presse : une illustration de la liberté d'expression




EN CE MOMENT
ATTENTAT DE CONFLANS
PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE
DEUXIÈME VAGUE DE COVID-19


LES DESSINS




Environnement Donald Trump, la foire du trône
09/12/2019 - 16:33




Le dessin du jour Greta Thunberg est arrivée à Madrid pour participer à la COP25
06/12/2019 - 16:03




Le dessin du jour En Algérie, une campagne électorale qui n'en a que le nom
05/12/2019 - 16:01




Le dessin du jour Malgré la colère, Macron toujours droit dans ses bottes
04/12/2019 - 16:24




Le dessin du jour La COP25 c'est juste pour nous enfumer !
03/12/2019 - 16:36




Le dessin du jour Au sommet de l'Otan, ça va chauffer entre Erdogan et Macron
02/12/2019 - 18:17



Le dessin du jour En Irak, le Premier ministre contraint à la sortie
29/11/2019 - 16:23



Société Quand Genève tombe dans le piège de la laïcité à la française
28/11/2019 - 16:46



Le dessin du jour États-Unis : des primaires démocrates aux allures de club du troisième âge
27/11/2019 - 16:05



Cartooning for Peace

Dessins pour la Paix

FR EN

L'ASSOCIATION
ACTIONS
DESSINATEURS
CARTOONOTHÈQUE
PUBLICATIONS
NOUS SOUTENIR

Édito du 20 Octobre 2020

France : l'attentat de trop



Cartooning for Peace condamne fermement l'assassinat odieux de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie au collège du Bois d'Aulne, survenu le 16 octobre à Conflans Sainte-Honorine (France).

C'est non seulement la liberté d'expression mais la liberté d'enseigner qui sont ici victimes de la barbarie et de l'intolérance la plus abjecte. L'assassinat sauvage d'un enseignant, voué à ouvrir l'esprit de ses élèves en faisant un cours sur la liberté d'expression, n'est pas acceptable. Le terrorisme est inadmissible en soi. Il fuste à plus forte raison dans l'enceinte de l'école républicaine, où la laïcité garantit nos libertés, notre diversité culturelle et notre cohésion sociale.

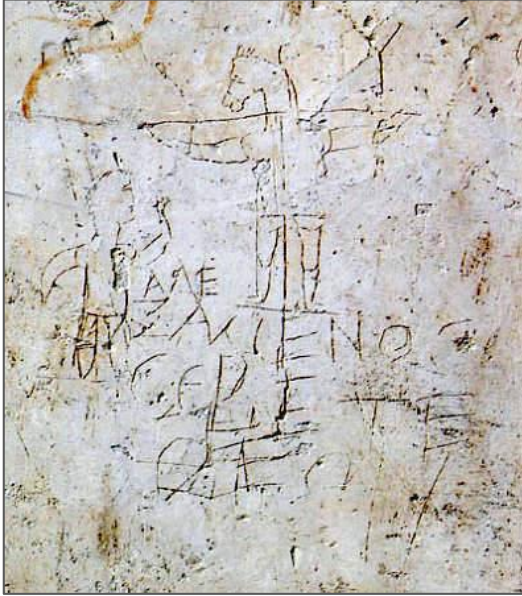
L'attentat du 16 octobre démontre l'ampleur de la tâche et le long chemin qu'il reste encore à parcourir pour que de tels actes cessent de se reproduire. Plus que jamais, Cartooning for Peace continuera de se mobiliser pour l'éducation à la liberté d'expression et au débat citoyen auprès des jeunes générations.

Consultez l'ensemble des contenus pédagogiques de Cartooning for Peace à ce lien : <https://www.cartooningforpeace.org/actions-pedagogiques/projets-france/>



Tjeerd Royaards (Pays-Bas / The Netherlands)

La caricature : une utilisation ancienne



Caricature anti-chrétienne représentant le Christ avec une tête d'âne, Ier-IIIe siècle, Rome, Musée palatin.



Le réformateur protestant Luther représenté en cornemuse du diable, dessin d'Erhard Schoen, 1535.



La reine Marie-Antoinette représentée en autruche, gravure anonyme, Paris, après 1791.

"Dessine-moi un Macron" : 77 dessinateurs de presse croquent le président en Suisse

La maison du Dessin de Morges, près de Lausanne en Suisse présente "Dessine-moi un Macron". Cette exposition rassemble une centaine de caricatures du chef de l'Etat, réalisées par 77 dessinateurs de presse. Plusieurs styles se confrontent, chaque artiste s'est à sa manière approprié le visage et l'allure du président français.



Source : France Info, août 2018

https://www.francetvinfo.fr/culture/arts-expos/quot-dessine-moi-un-macronquot-77-dessinateurs-de-presse-croquent-le-president-en-suisse_3279313.html

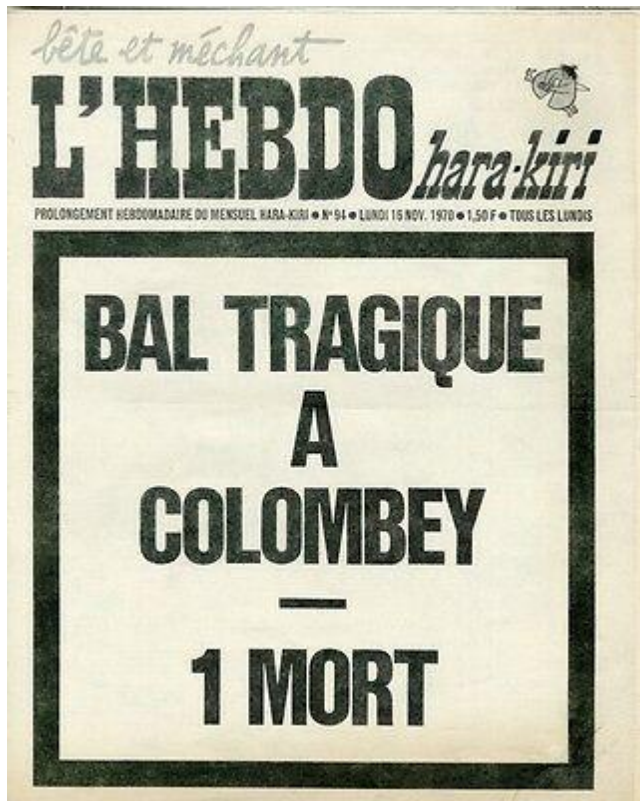
**DESSINE-MOI UN
MACRON**

MORGES, DU 15 JUN AU 30 SEPTEMBRE 2018

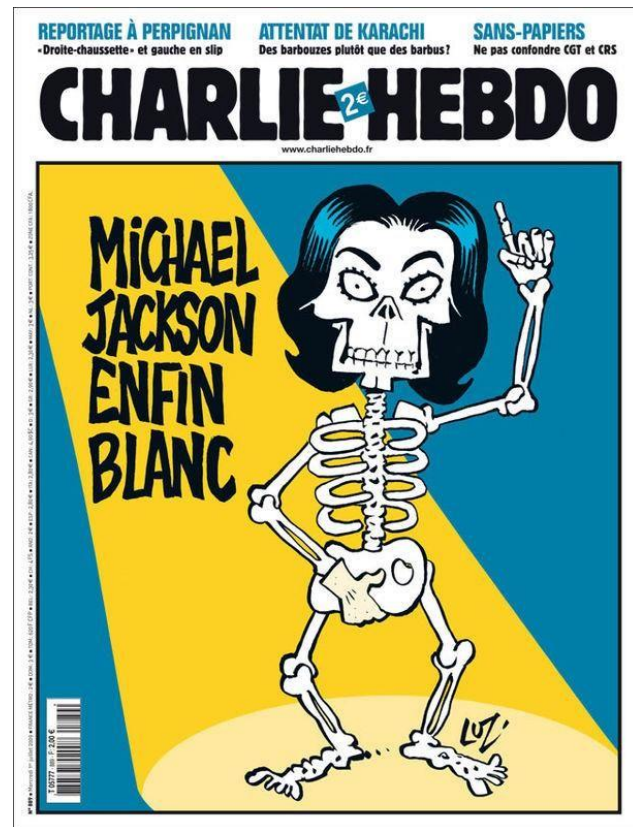
*Maison
du Dessin
de Presse*  mddp.ch

| | | | |
|------------------------------------|----------|---------|---|
| Entrée libre | Mi-Juin | 14h-18h | |
| Ouvert pendant les jours fériés | Samedi | 10h-18h | Rue Louis de Savoie 39 1150 Morges, Suisse |
| | Dimanche | 14h-18h | |

morges 



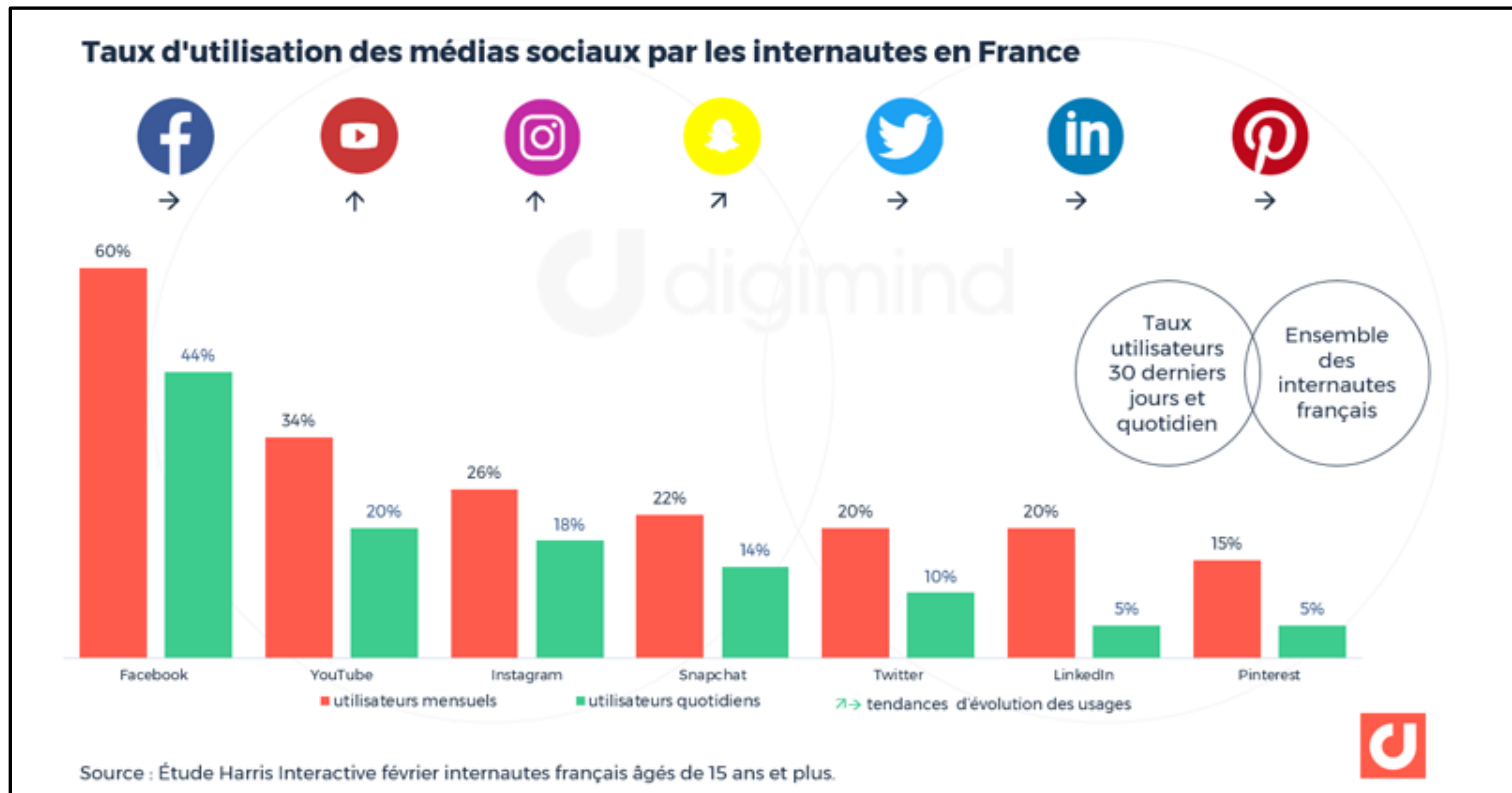
Une de l'hebdomadaire Hara Kiri du lundi 16 novembre 1970. Cette une fait référence à la fois à la mort du général de Gaulle (le 9 novembre) et à un fait divers (l'incendie meurtrier d'un bal populaire, le 1er novembre). Le journal est censuré par le ministère de l'intérieur dès le lendemain de sa parution.



Une de Charlie Hebdo N°889 le 1er juillet 2009, une semaine après le décès du chanteur Michael Jackson.

- *La liberté d'expression au défi des réseaux sociaux*

60 % des Français se connectent chaque jour sur les réseaux sociaux (1H40 en moyenne)



Source : Etude Harris Interactive, publié sur Digimind.com

Tweet du président Donald Trump retiré par la plateforme Twitter

The screenshot shows the Twitter help center interface. At the top, there is an orange navigation bar with the Twitter logo, 'Centre d'assistance', and links for 'Rubriques d'aide', 'Guides', and 'Contactez-nous'. A left sidebar contains a menu with categories: 'Utiliser Twitter', 'Gérer votre compte', 'Sécurité et protection', and 'Règles et politiques'. Under 'Règles et politiques', there is a sub-menu with 'Règles et politiques de Twitter', 'Directives et politiques générales', and 'Recommandations à l'attention des forces de l'ordre'. The main content area on the right shows the breadcrumb 'Centre d'assistance > Règles et politiques de Twitter > Politique en matière de conduite haineuse' and a large heading 'Politique en matière de conduite haineuse'. Below the heading, there are two sections: 'Conduite haineuse' and 'Imagerie et noms d'affichage haineux', each with a descriptive paragraph.

Centre d'assistance > Règles et politiques de Twitter
> Politique en matière de conduite haineuse

Politique en matière de conduite haineuse

Conduite haineuse : vous ne devez pas directement attaquer ni menacer d'autres personnes, ni inciter à la violence envers elles en vous fondant sur la race, l'origine ethnique, la nationalité, la caste, l'orientation sexuelle, le sexe, l'identité sexuelle, l'appartenance religieuse, l'âge, le handicap ou toute maladie grave. Par ailleurs, nous n'autorisons pas les comptes dont le but principal est d'inciter à nuire aux autres sur la base de ces catégories.

Imagerie et noms d'affichage haineux : il est interdit d'utiliser des images ou symboles haineux dans votre image ou bannière de profil. Vous ne devez pas non plus utiliser votre nom d'utilisateur, votre nom d'affichage ou la biographie de votre profil pour vous livrer à des comportements inappropriés, tels que du harcèlement ciblé, ou pour exprimer de la haine envers une personne, un groupe ou une catégorie protégée.

The screenshot shows a tweet by Donald J. Trump (@realDonaldTrump) from 3 hours ago. The tweet text reads: 'I can't stand back & watch this happen to a great American City, Minneapolis. A total lack of leadership. Either the very weak Radical Left Mayor, Jacob Frey, get his act together and bring the City under control, or I will send in the National Guard & get the job done right.....'. The tweet has 31,1k replies, 29,1k retweets, and 116,2k likes. Below the tweet, a light blue notification box states: 'Ce Tweet a enfreint les Règles de Twitter relatives à la glorification de la violence. Toutefois, Twitter a déterminé que sa disponibilité peut présenter un intérêt pour le public. En savoir plus'. The notification box includes a 'Voir' button and a link to 'En savoir plus'. The tweet's interaction icons (reply, retweet, like, share) are visible at the bottom.

Donald J. Trump @realDonaldTrump · 3h
I can't stand back & watch this happen to a great American City, Minneapolis. A total lack of leadership. Either the very weak Radical Left Mayor, Jacob Frey, get his act together and bring the City under control, or I will send in the National Guard & get the job done right.....

31,1 k 29,1 k 116,2 k

Donald J. Trump @realDonaldTrump · 3h

Ce Tweet a enfreint les Règles de Twitter relatives à la glorification de la violence. Toutefois, Twitter a déterminé que sa disponibilité peut présenter un intérêt pour le public. [En savoir plus](#) Voir

Contre la haine en ligne, quelle régulation sur les réseaux sociaux ?

Après la décapitation d'un professeur, la ministre déléguée à la Citoyenneté, Marlène Schiappa, rencontre mardi 20 octobre les responsables des réseaux sociaux. C'est ce vecteur qu'a utilisé, à plusieurs reprises, le père d'une des élèves de Samuel Paty pour stigmatiser la victime. La question du difficile contrôle des contenus diffusés par ces plateformes est à nouveau soulevée.



Article du quotidien *Ouest France*, 19 octobre 2020.

internet-signalement.gouv.fr
Portail officiel de signalement des contenus illicites de l'Internet

Signaler

Internet est un espace de liberté où chacun peut communiquer et s'épanouir. Les droits de tous doivent y être respectés, pour que la « toile » reste un espace d'échanges et de respect. C'est pourquoi les pouvoirs publics mettent ce portail à votre disposition. En cliquant sur le bouton « SIGNALER », vous pouvez transmettre des signalements de contenus ou de comportements illicites auxquels vous vous seriez retrouvés confrontés au cours de votre utilisation d'Internet.

Signaler >>

Vous trouverez également sur ce site des pages d'information, ainsi que des conseils de spécialistes pour mieux vous protéger et protéger vos proches dans leur utilisation de l'Internet.

Accueil | Questions et Réponses | Actualités

Page d'accueil de la plateforme Pharos de signalement des contenus illicites sur Internet

4 - La liberté d'expression dans le monde



LE JOURNALISME
SANS CRAINTE NI
COMPLAISANCE

**JOURNÉE MONDIALE
DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
3 MAI 2020**

#JournéeDeLaLibertéDeLaPresse

 Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

 Journée mondiale
de la liberté de
la presse

Source : site de l'Unesco : <https://fr.unesco.org/commemorations/worldpressfreedomday>

- **Une liberté d'expression parfois entravée**

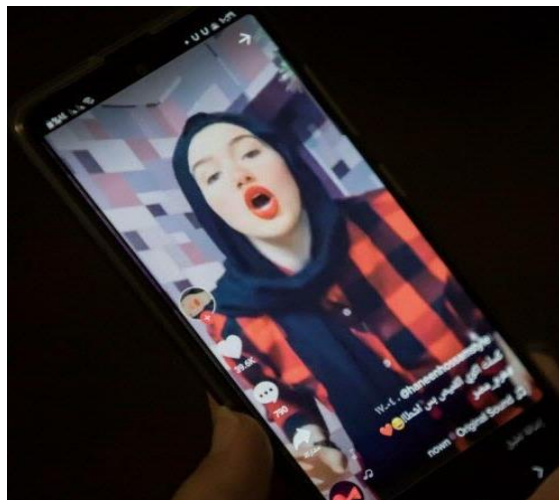
Exemples d'atteinte à la liberté d'expression

**Russie : opposants
emprisonnés et
manifestations réprimées**



https://www.lemonde.fr/international/article/2019/07/27/russie-des-dizaines-d-arrestations-d-opposants-lors-d-une-manifestation-a-moscou_5494152_3210.html

**Egypte : prison pour des
motifs vagues et abusifs**



<https://www.leprogres.fr/societe/2020/08/02/en-egypte-les-arrestations-d-influenceuses-tiktok-se-multiplient>

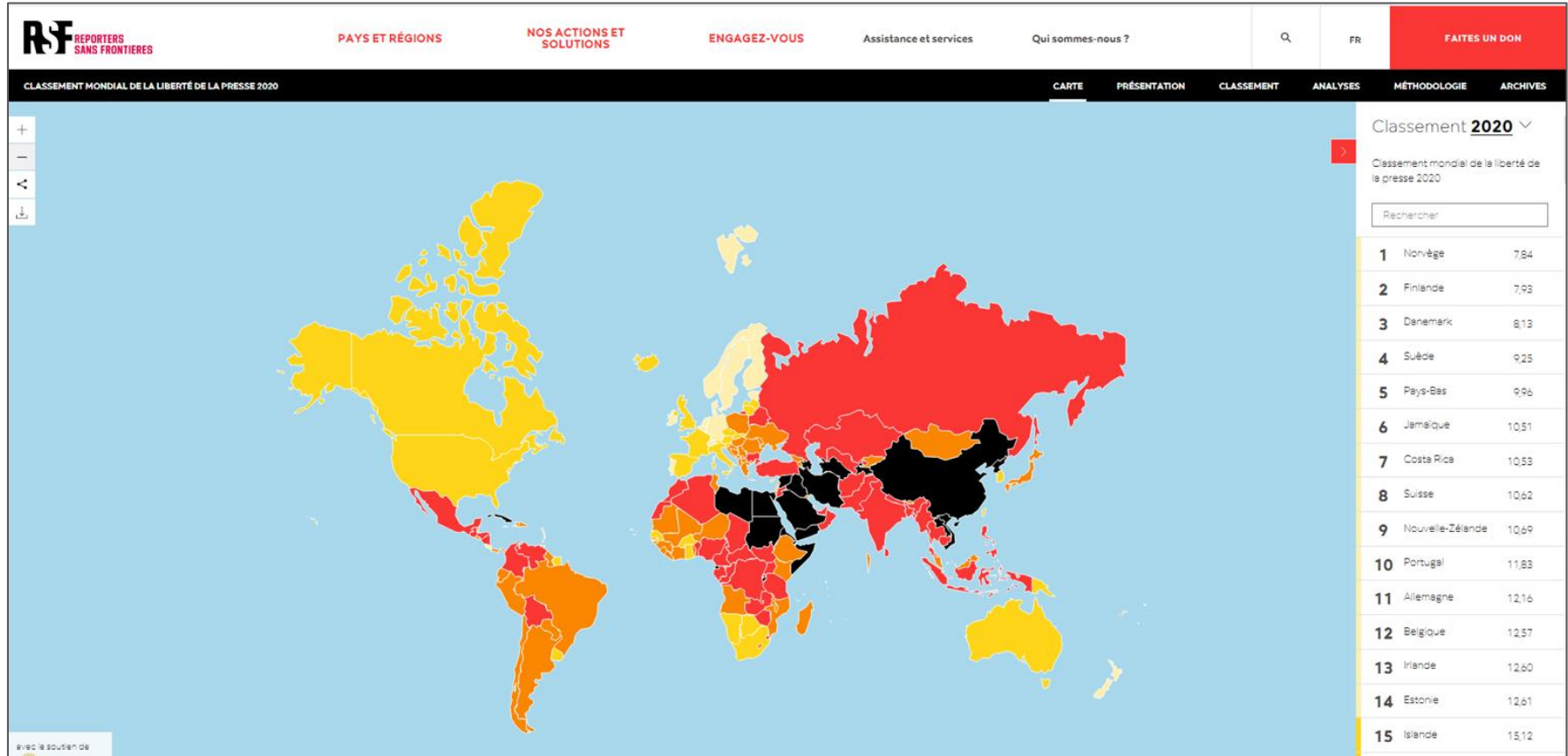


**Arabie Saoudite : pas de
liberté d'association**



<https://www.france24.com/fr/20180519-arrestation-arabie-saoudite-saoudite-sept-militants-droit-femmes>

- *La situation de la presse et des journalistes dans le monde : un indicateur de liberté*



Le classement mondial de la liberté de la presse par l'ONG Reporter sans Frontières.

Source : <https://rsf.org/fr/classement>

Internet, un média pour réclamer plus de libertés



Manifestation contre le dictateur Ben Ali à Tunis, 14 janvier 2011

<https://www.1jour1actu.com/monde/le-president-tunisien-ben-ali-a-quitte-le-pouvoir>

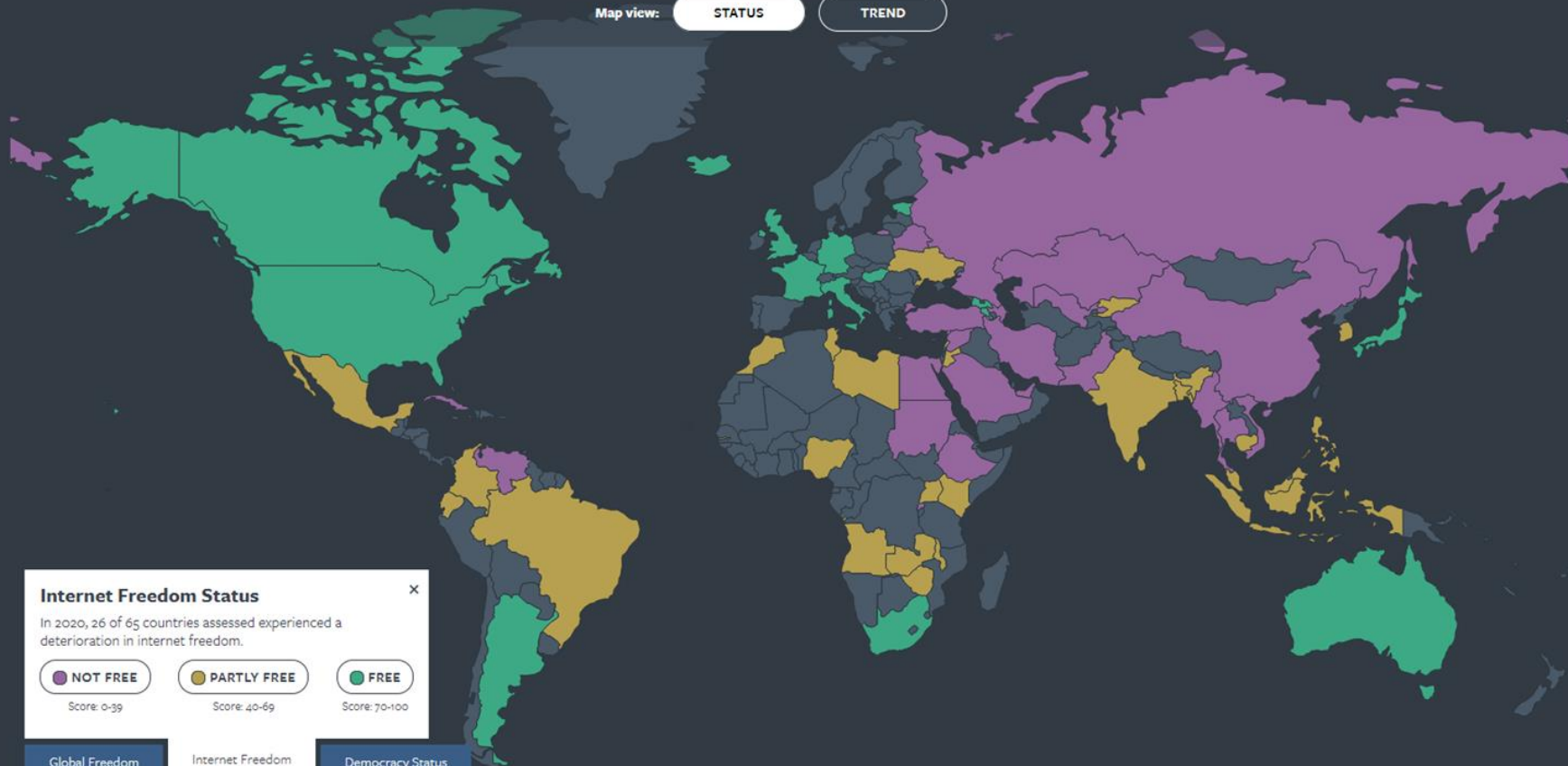


Des manifestants égyptiens remercient Facebook, février 2011
(site : www.huffpost.com)

Map view:

STATUS

TREND



Internet Freedom Status

In 2020, 26 of 65 countries assessed experienced a deterioration in internet freedom.

- **NOT FREE**
Score: 0-39
- **PARTLY FREE**
Score: 40-69
- **FREE**
Score: 70-100

Global Freedom Internet Freedom Democracy Status

Carte du degré de liberté du réseau internet par pays. Source : Freedom House, 2020.

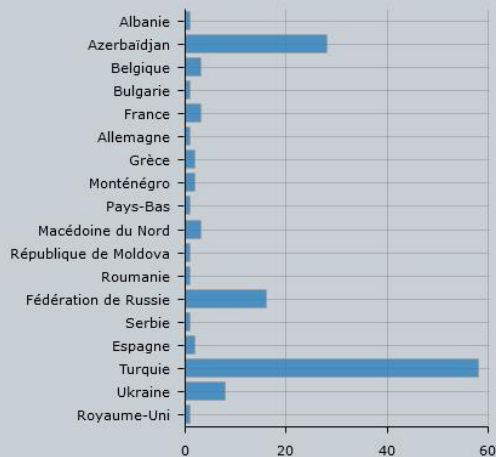
Détention et emprisonnement de journalistes



STATISTIQUES

» Année en cours » Données cumulées depuis 2015

Nombre d'alertes dans cette catégorie



● 133 alertes de cette catégorie reçues depuis le lancement de la plateforme en avril 2015

● 30 cas résolus dans cette catégorie d'alertes

🖨️ Imprimer / Exporter la page

Rechercher dans les alertes

🔍 Recherche Avancée

FICHES THÉMATIQUES



Juillet 2018

Fiche thématique relative à la liberté de la presse et à la **protection de la réputation** (en anglais uniquement)



Juillet 2018

Fiche thématique relative aux **"restrictions préalables"** et liberté d'expression: la



La journaliste russe Anna Politovskaïa
(photographie : Wikipédia)



La journaliste et militante des droits de l'homme turque Asli Erdogan
(photographie : Wikipédia)

Conclusion : la liberté d'expression, une liberté fondamentale à défendre



Manifestation après l'attentat contre Charlie Hebdo en novembre 2015